

Cet ouvrage renferme des articles scientifiques portant sur les rapports qu'entretient l'Afrique avec les organisations internationales en son sein et en dehors du continent. Les contributeurs ont produits des textes objectifs sur l'importance des organisations continentales en Afrique et à l'international, les défis et les perspectives y afférents . (...)

Direction de l'ouvrage
Koffi Ganyo AGBEFLE



L'AFRIQUE ET LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES (...)

Coordonné par Prof. Komi S. KOSSI-TITRIKOU

ISBN : 978-2-493659-13-2

Février 2023

L'AFRIQUE ET LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES : QUELLES REPRESENTATIONS AUJOURD'HUI ?



Coordination de l'ouvrage : ACAREF/ Bureau Afrique, Lomé Togo.
Avec le soutien de : OEP (Observatoire Européen du Plurilinguisme), Paris France.

FEVRIER 2023

*L'Afrique et les
organisations
internationales : Quelles
représentations
aujourd'hui ?*

ACAREF

Ouvrage collectif édité par l'ACAREF

(Académie Africaine de Recherche et d'Etudes Francophones)

en collaboration avec

L'OEP (Observatoire Européen du Plurilinguisme)

Paris-France

Coordonné par

Komi S. KOSSI-TITRIKOU

ISBN : 978-2-493659-13-2



*Publié chez EFUA (Editions Francophones Universitaires
d'Afrique), Lomé Togo - Février 2023*

**L'Afrique et les organisations internationales : Quelles représentations
aujourd'hui ?**

Direction de l'ouvrage

Koffi Ganyo AGBEFLE

Ouvrage collectif édité par l'ACAREF

(Académie Africaine de Recherche et d'Etudes Francophones)

En collaboration avec l'OEP

(Observatoire Européen du Plurilinguisme), Paris-France

ISBN : 978-2-493659-13-2



Toute reproduction interdite
sans l'autorisation de l'éditeur
Copyright, ACAREF-DELLA/EFUA

Le contenu de **ces articles** ou opinions d'expert **n'engagent** que leurs **auteurs**.

Maquette de couverture : AMEWOU Koffi, ACAREF/Bureau Afrique, Lomé

Mise en page : KPATI Adzo Dzinedzomi, ACAREF/Bureau Afrique, Lomé

Comité scientifique

- AFELI Kossi Antoine, Université de Lomé, Togo
- AGRESTI Giovanni, Université Bordeaux Montaigne, France
- AKASI Clément, University of Howard, USA
- BADASU Cosmas. K., Université de Legon, Ghana,
- BLANCHET Philippe, Université de Rennes 2, France
- DAO Yao, Université de Lyon 2, France
- DEVRIESERE Viviane, Isfec Aquitaine, Bordeaux France
- DOSSOU Paulin Jésusin, Université Parakou, Bénin
- ELHADJI YAWALE MAMAN, Université de Zinder, Niger
- FRATH Pierre, Université de Reims, France
- KOUDJO Bienvenu, Université d'Abomey Calavi, BENIN
- LEMAIRE Eva, Université d'Alberta, Canada
- LEZOU KOFFI Aimée-Danielle, UFHB, Abidjan, Côte d'Ivoire
- NUTAKOR Mawushi, Université de Legon, Ghana
- RICHEVEAUX Marc, Institut CEDIMES, France
- SORBA Nicolas, Université de Corse, France
- SOW N'diémé, Université e Ziguinchor, Sénégal
- TCHAGNAOU Akimou, Université de Zinder, Niger
- TCHEHOUALI Destiny, Montréal, Canada
- TREMBLAY Christian, OEP, Paris France
- TUBLU Yves, CELHTO UA Niamey, Niger
- VAHOU, K. Marcel, Université FHB, Cocody, Côte d'Ivoire
- YEBOUA Kouadio D., ENS UFH Côte d'Ivoire
- YENNAH Robert, Legon University, Ghana
- LAMIAE Slaoui, Centre Régional des Métiers de l'Education et de la Formation, Maroc, Fès.

SOMMAIRE

PREFACE.....	05
Komi KOSSI-TITRIKOU	
AU DELA DES RELATIONS BILATERALES :LA COOPERATION CAMEROUN-MAROC DANS SON ASPECT MULTILATERAL. ANALYSE D'UNE COOPERATION SUD-SUD AU SEIN DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES ET ORGANISMES REGIONAUX.....	09
Abigaïl MEYO NZE	
DE LA REPRESENTATION DE QUELQUES ORGANISATIONS INTERNATIONALES AU MALI ENTRE 2012 ET 2022.....	26
Amadou Zan TRAORÉ	
LE PARTI TRAVAILLISTES ET L'UNION EUROPEENNE : DU REJET A L'ENGAGEMENT.....	43
Bouré DIOUF	
LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES FACE AUX DEFIS DE LA SECURITE HUMAINE EN AFRIQUE : ETATS DES LIEUX ET PERSPECTIVES.....	54
Désiré BIRBA	
<i>DE LA COMPETENCE DU MINISTRE CAMEROUNAIS DES RELATIONS EXTERIEURES, EN MATIERE DE CONTENTIEUX DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES AU CAMEROUN.....</i>	70
Franck ELONG MBOULE	
LE RÔLE DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES DANS LA MODERNISATION DE L'ARBORICULTURE DE <i>L'ANACARDIUM OCCIDENTA LE LINNAEUS</i> DANS LA COMMUNE DE DIOSSONG (DÉPARTEMENT DE FOUNDIOUGNE) AU SÉNÉGAL.....	93
Mamadou NDIAYE & Boubou Aldiouma SY	
L'UNESCO ET LA RESTITUTION DES ŒUVRES D'ART AFRICAINES : APPORT TECHNOLOGIQUE A PARTIR DE WALTER BENJAMIN.....	109
Barthelemy Brou KOFFI	

Introduction

L'Afrique et les organisations internationales : Quelles représentations aujourd'hui ?

ACAREF consacre cette fois-ci un ouvrage collectif entier à la question des relations internationales et les réseaux de coopération qui se tissent autour des pays africains, pris globalement et individuellement. Sous le titre évocateur de *L'Afrique et les organisations internationales, quelles représentations aujourd'hui ?* il est donné aux contributeurs la possibilité de s'exprimer sur leurs perceptions de la place et du rôle de ce continent dans le concert des nations, mais aussi leur lecture des interventions des organismes de coopération internationale sur le sol de l'Afrique aujourd'hui.

Une dizaine de contributions ont meublé la présente édition, portant sur diverses parties de l'Afrique et analysant différents types de relations auxquelles les pays ont adhéré. Une remarque que l'on peut cependant faire, et qui tempère quelque peu l'attente qu'on aurait à la lecture du thème général, est que la diversité des regards et l'exhaustivité de la couverture du champ thématique n'ont pas été présentes en raison du nombre limité de textes soumis. En effet, sur la dizaine d'articles inscrits au sommaire, cinq se réfèrent au seul Cameroun et les cinq restants sont dispersés sur le continent. Ainsi, non seulement les pays, les blocs de regroupement ou encore les sous-ensembles du continent, n'ont pas été pris en compte, mais qui plus est, les organisations de coopération internationales ne sont que partiellement représentées.

La coopération internationale, vue de l'Afrique, peut se lire *grosso moto*, à deux niveaux : les relations avec les organismes d'intégration au plan mondial, et les relations bilatérales d'Etat à Etat. Toutefois, la ligne démarcation entre les deux ensembles n'est pas toujours franche et univoque. En établissant des relations bilatérales avec un pays situé dans une zone d'intégration régionale, c'est toute cette zone que l'Etat africain entraîne dans son sillage, de sorte qu'il intègre *ipso facto* ce nouveau groupe. C'est le cas que décrit le premier article d'Abigaïl Meyo Nze concernant le Cameroun. La coopération bilatérale établie par ce pays avec le Maroc, l'a pratiquement poussé à opérer des échanges multiformes non plus directement avec le seul Maroc, mais aussi avec toute l'*Organisation de la Conférence Islamique* (OCI) créée à Djeddah (Arabie Saoudite) en 1969, et rebaptisée *Organisation de la Coopération Islamique* (toujours OCI) en 2011. C'est une stratégie gagnante, car placés sous le sceau de l'Islam, les échanges ont été toujours plus ouverts et plus englobants, impliquant les finances, les banques, les investissements,

le commerce, ainsi que les affaires culturelles et religieuses si ce n'est la science et la technologie. L'auteur conclut sur une note positive, car la démarche adoptée par les deux pays a abouti à la promotion d'une *solidarité arabo- africaine*, une *solidarité islamique* et une *solidarité africaine*, le tout rendu possible par la couverture de l'OUA (devenue UA).

Comme on le voit, l'importance de la coopération internationale pour les pays africains n'est plus à démontrer, mais de tels cas de coopération sud-sud ne sont pas légion. Partis sur des bases relativement fragiles après les indépendances, ces pays ont certes toujours eu besoin, pour leurs assises sociales, économiques et politiques, de l'appui de l'extérieur, mais ils ont, pour ce faire, eu plus souvent tendance à tourner leur regard vers les zones hors Afrique, vers l'Europe, l'Amérique et l'Asie. D'où les diverses signatures d'accord pour des partenariats avec les pays de ces zones (coopération bilatérale) ou des organismes de l'ONU, Banque mondiale, FMI et autres, qui leur promettent des échanges fructueux et stables. L'heure n'est certes pas au bilan, mais un éclairage sur les mécanismes mis en place et leur efficacité, s'avère nécessaire pour mesurer le chemin parcouru.

Un échantillon quelque peu représentatif de ces mécanismes a été présenté par les contributeurs de ce numéro de la revue. Ils vont des interventions ciblées des organismes internationaux pour la recherche de solutions à des difficultés que les Africains rencontrent dans les régulations sociale, économique ou technologique, aux conflits de leadership dans les organismes africains d'intégration régionale en passant par l'état des lieux des actions et de la coopération des Organisations internationales au sein des pays. D'autres thématiques relevant plutôt de l'actualité ont été abordées, qui renseignent sur les dispositions des organes de l'ONU à aider à la restauration de la dignité culturelle des Africains à travers la restitution des œuvres d'art spoliées au cours des époques coloniales, et sur l'action humanitaire des ONG en temps de crise.

Que ce soit dans le domaine de l'éducation, de l'agriculture ou de la sécurité humaine, l'intervention des organisations internationales se révèle salutaire. Nous en voulons pour preuve le cas du soutien apporté par le PNUD à l'instruction des enfants défavorisés dans des zones dites d'éducation prioritaires (ZEP) du Cameroun, que décrit Alphonse Dawa Kaki dans son article. Ce programme de promotion de l'instruction, qui a mobilisé des actions multiformes et variées, à travers des dotations en infrastructures scolaires et l'assistance pédagogique et didactique, a été déployé de 1990 à 2021. Il a permis d'obtenir des résultats plutôt satisfaisants. Ces zones d'éducation prioritaires (ZEP) se situent majoritairement dans la partie

septentrionale du pays qui connaît des conditions de vie économiques et environnementales plutôt drastiques.

A côté de l'éducation, il y a aussi le secteur de l'agriculture qui bénéficie régulièrement de l'appui des organisations internationales. La méconnaissance des techniques modernes de traitement des cultures et des fruits du travail de la terre, a pour conséquences l'exposition des acteurs à toutes sortes de contraintes, depuis les pertes de ressources jusqu'aux multiples blessures physiques endurées. Il devenait urgent de les former et de les outiller, ce qui est advenu à travers des « *séminaires gratuits sur les techniques culturales (semis, élagage, éclaircie, greffage, etc.)* » et l'octroi d'unités modernes de transformation de produits. Et c'est l'USAID, l'IRD et la GIZ allemande qui sont montés au créneau pour permettre aux paysans de l'arboriculture de l'anacarde de la commune de Diossong au Sénégal de sortir de l'ornière.

Ces deux secteurs sont certes vitaux pour les sociétés, mais plus vitale encore, est la sécurité humaine dans un monde de plus en plus déstabilisé. Il n'est un secret pour personne que l'Afrique de l'Ouest est le théâtre de conflits et d'attaques sanglants se déroulant presque quotidiennement, perpétrés par des groupes s'apparentant à des nébuleuses tant il est difficile de les identifier clairement. Les auteurs en appellent à l'intervention des organismes comme l'ONU et l'UA pour que ces conflits perniciose puissent être jugulés au profit des populations actives qui n'en demandent pas tant.

Un appel a aussi été lancé à l'Union Africaine (UA) en tant que représentation faîtière des organisations actives de l'Afrique, pour réorganiser les structures en charge du règlement des conflits et de préservation de la paix. S'il en est ainsi, c'est que l'Afrique regorge d'organisations régionales et sous-régionales désireuses d'œuvrer à la stabilisation des rapports entre les entités étatiques, à la promotion de la paix et la réussite économique. Face à de tels idéaux de progrès, faut-il encore que des querelles de clocher se déclarent entre les différents protagonistes régionaux pour le partage des responsabilités, autrement dit, du leadership dans la conduite des affaires ? Au sein de la CEMAC (Afrique centrale), une telle situation se vit, que décrit l'article de M.L. Nguema Edou, et qui met aux prises la Guinée Equatoriale et le Gabon d'un côté, et le Cameroun de l'autre. Alors, force est de s'interroger : A quand la véritable concorde entre les « pays-frères » ?

Et si de tels conflits continuent de subsister malgré la foison de discours conciliateurs proférés tous azimuts lors des rencontres au sommet, comment, au plan interne des gouvernements, fonctionne l'exercice des compétences juridiques en matière de contentieux impliquant les organisations internationales ? Au Cameroun, « *cette compétence n'en demeure pas moins*

préoccupante, au regard de la pratique internationale. Mieux, elle ne garantit point de sécurité juridique pour l'activité des organisations internationales au Cameroun », nous apprend F. Elong Mboulé.

Si on considère toute cette dynamique, il y a lieu de se poser la question de savoir quelles sont les marges de manœuvre des Organisations internationales dans les pays africains. Une lecture attentive des articles permettra sans doute de trouver des réponses à cette question.

Finalement, l'Afrique se révèle un terrain ouvert à toutes sortes d'idéologies qui se ressource au droit d'intervention humanitaire sans limite, d'un côté, et au devoir d'aider, de l'autre, mais de quelle aide s'agit-il en définitive ? Devant la *crise du terrorisme* qui sévit actuellement en Afrique de l'Ouest, la diplomatie internationale a de la peine à se rendre efficace et il y a encore du chemin à parcourir pour trouver la formule juste. Des contestations en sont les conséquences, les conséquences de la déception et de la frustration.

Malgré le nombre limité d'articles à l'actif de ce numéro, il faut reconnaître que la revue vient de franchir un pas important dans l'explicitation de la dynamique des relations internationales en Afrique. C'est un acte de courage, surtout de la part des contributeurs qui ont su prendre du recul pour tenter de porter un regard critique sur ce phénomène, -la coopération internationale-, qui divise grandement les opinions en Afrique à l'heure actuelle.

Pr. Dr. Komi KOSSI-TITRIKOU

*Directeur de la Formation doctorale
Institut Régionale d'Enseignement Supérieur et de Recherche en
Développement Culturel
(IRES-RDEC)
Lomé, Togo*